

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le Président: Je constate qu'il n'y a pas consentement unanime. Débat.

M. Merrithew: Monsieur le Président, si la Chambre est d'accord, vu qu'il est tard, nous pourrions peut-être dire qu'il est 13 heures et poursuivre le débat après la pause.

M. le Président: A l'ordre. On a déjà demandé à la présidence de dire qu'il était 13 heures et cette demande a été refusée. On a aussi demandé à la présidence de prolonger la période des questions et des observations et cette demande a été refusée. Nous reprenons le débat. La parole est au ministre d'État chargé des Forêts (M. Merrithew).

L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre d'État (Forêts)): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de discuter d'un problème comme celui-ci. Je n'ai pas d'objection à débattre la question avec le député de Skeena (M. Fulton), car c'est un secteur qu'il connaît bien et qu'il appuie. Toutefois, je dois avouer qu'il est peut-être opportuniste en présentant cette motion aujourd'hui, car elle porte sur une question très délicate et, compte tenu de ce qui se passe à Washington, ce n'est peut-être pas le moment le plus recommandé pour la soulever.

Mon collègue, le ministre du Commerce extérieur (M. Kel-leher), a dit à la Chambre que nos représentants participent actuellement à des discussions très délicates avec leurs homologues américains. Elles ont été très franches, y compris une enquête approfondie sur les facteurs qui influent sur nos exportations de bois d'œuvre aux États-Unis, mais à cause de la nature de ces discussions entre les représentants des deux pays, je le rappelle à la Chambre, je ne peux rien préciser avant qu'elles soient terminées.

Il est encourageant de constater, monsieur le Président, que la prochaine réunion aura lieu à la mi-avril, soit très peu de temps avant la date limite à laquelle le Congrès américain sera appelé à autoriser le gouvernement américain à entamer des négociations avec le Canada en vue d'une entente commerciale globale entre nos deux pays.

Malheureusement, nous sommes saisis d'une motion de l'opposition, que la perspective de gains politiques passagers a inspirée d'après moi. Le plus choquant dans cette motion, et je tiens à le faire consigner officiellement, est ce passage qui donne une mauvaise impression de nos travailleurs et dénigre les efforts déployés par les provinces et l'industrie. Il est faux de prétendre qu'on ne fait rien pour corriger le problème.

Avant de me lancer dans ce sujet, monsieur le Président, je voudrais . . .

M. Fulton: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je ne pense pas que le ministre ait sous les yeux la motion dont

Les subsides

le libellé est conforme au Règlement de la Chambre. Il n'y est question de rien de ce dont il vient de parler.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. J'ignore au juste sur quoi portent les propos du député; mais il n'est pas encore question de recours au Règlement.

M. Merrithew: Monsieur le Président, je ne suis pas d'accord. J'ai parlé des négociations commerciales globales et des circonstances qui existent à l'heure actuelle.

Le député de Skeena a fait allusion à plusieurs reprises aux efforts déployés par le gouvernement dans le secteur de l'exploitation forestière. Je crois qu'il importe de mettre les choses au point.

Lorsqu'on m'a confié ce portefeuille il y a environ 18 mois, je me suis aperçu que le Service canadien des forêts était enfoui quelque part au ministère de l'Environnement. Une série de ministres qui se fichaient éperdument de l'exploitation forestière ou étaient peu versés dans le domaine s'étaient succédé. Au cours des années 1970, ce service a été fondamentalement détruit; on a réduit son budget et on lui a affecté presque deux fois moins d'années-personnes qu'au cours de la décennie précédente. Son personnel était démoralisé. On avait signé de modestes accords sur l'exploitation forestière avec quatre ou cinq provinces. Au fond, on n'accordait que très peu d'attention à la principale industrie du Canada. Je me suis entretenu avec un grand nombre de représentants de l'industrie et avec tous les ministres provinciaux. Ils estimaient qu'il n'y avait personne au sein du cabinet pour défendre leurs intérêts. En septembre 1984, notre premier ministre (M. Mulroney) a corrigé la situation. Il existe maintenant quelqu'un au sein du cabinet capable de défendre vigoureusement ce secteur.

Grâce à la nomination d'un sous-ministre associé, nous avons accru le nombre d'ententes de développement régional, dont la valeur est passée de 223 millions à 1.057 milliard. C'est-à-dire quatre fois plus. Cela indique jusqu'à quel point le gouvernement se montre attentif. Des laboratoires et du matériel étaient détériorés. Le gouvernement a convaincu le Conseil du Trésor d'augmenter les fonds de 1,500 p. 100. Nous avons réussi à maintenir un programme d'expansion d'une valeur de 80 millions. Nous avons mis sur pied un comité consultatif du secteur forestier qui relève du ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) et de moi-même. Tout en assurant le maintien des programmes de ressources humaines, nous n'avons pas délaissé pour autant la recherche et le développement. Je crois que nous nous étions formellement engagés auprès de ce secteur . . .

M. le Président: A l'ordre. Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures cet après-midi.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.